

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 18 décembre 2014

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 12/12/2014 <i>L'an deux mille quatorze et le dix huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES</i>
Présents : 18	Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Isabelle GIL, Martine GIL, Luc GUIRAUD, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Yves ROBIN, Alain SICILIANO, Robert SOUQUE, Francis BARTHES
Votants: 21	
Pour: 21	
Contre: 0	Représentés: Antoine MARTINEZ par Francis BOUTES, Francine MARTY par Jean ARCAS, Luc SALLES par Marie-Aline EDO
Abstentions: 0	Excusés: Michaël ANDERS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Lionel GAYSSOT, Gilbert LEPETITCORPS, Gérard MARCOUÏRE, Alain MOULY, Rémy PAILLES, Jean-Christophe PETIT, Robert TROPEANO, Bernard VIDAL, Yvan CASSILI
	Absents:

Objet: Santé : Porter à connaissance sur le Contrat Local de Santé

En juillet 2013, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé aux côtés de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur un Contrat Local de Santé (CLS), pour une durée de 3 ans.

Cette démarche vise à coordonner les différentes politiques de santé mises en œuvre sur un territoire, sur la base des besoins identifiés localement.

A la croisée de la stratégie du Pays en matière de services de santé et du Programme Régional de Santé de l'ARS, quatre axes stratégiques ont ainsi été retenus :

- Soins de premier recours et urgences,
- Parcours de santé des personnes âgées,
- Panier de services socles de prévention et de santé, avec un focus particulier sur les addictions, la santé mentale des jeunes et l'accès aux droits et aux soins,
- Développement de la télémédecine.

Depuis la signature du Contrat Local de Santé, le comité de pilotage a priorisé la mise au travail de plusieurs axes :

- Soins de premier recours et urgences

En lien avec les médecins généralistes du territoire, le SDIS et l'ARS, un travail de construction d'un dispositif expérimental d'aide médicale urgente et de permanence des soins a été mené sur les secteurs de garde d'Olargues et de Saint-Pons.

L'expérimentation d'une durée de sept mois devrait démarrer le 1er février 2015 et s'achever le 31 août 2015.

Cette expérimentation constitue une première étape d'un projet plus global visant à apporter une réponse sur les territoires éloignés des services d'urgence.

- Addictions

Au cours du printemps 2014, une étude précisant les besoins du territoire en matière de prévention, de prise en charge et d'accompagnement en addictologie a été menée par l'association Episode.

Ce travail a permis de dégager sept orientations stratégiques. A compter de janvier 2015, un travail visant à décliner de manière opérationnelle quatre de ces orientations stratégiques seront mis en œuvre :

- **Orientation stratégique n°1 :** Proposer une réponse en matière d'accompagnement et de soin en addictologie accessible et adaptée aux besoins spécifiques des différents secteurs du territoire.

RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR : 23/12/2014 034-253403554-20141218-2014_18_12_10-DE

- **Orientation stratégique n° 2** : proposer une réponse en matière de prévention, notamment primaire, auprès des jeunes du territoire ;
- **Orientation stratégique n° 3** : proposer un accompagnement de proximité en addictologie spécifique pour les jeunes et leurs parents.
- **Orientation stratégique n° 4** : Soutenir les professionnels sanitaires et sociaux du territoire dans la prise en compte des problématiques d'addiction

.../...

- Développement de la télémédecine

Afin d'identifier les besoins en matière d'avis et de suivis spécialisés, un questionnaire a été diffusé à un large panel de professionnels médicaux, médico-sociaux et sociaux du territoire, entre avril et septembre 2014. Cette enquête a également permis d'identifier si la télémédecine était déjà pratiquée sur le territoire. La synthèse des réponses est téléchargeable sur le site Internet du Pays

En parallèle un travail d'identification des ressources médicales a été mené au sein de l'hôpital de Béziers.

Le comité de pilotage du Contrat Local de Santé se positionnera en janvier sur les spécialités médicales qui seront à déployer sur le territoire.

D'autres actions en faveur de la santé ont également été menées depuis la signature du Contrat Local de Santé:

- Poursuite du soutien aux projets de maisons de santé pluriprofessionnelles et de regroupements de professionnels de santé (Olonzac, Saint-Chinian, Murviel, Capestang),
- Co-organisation avec la CARSAT et la CPAM d'un forum « Droits et santé » à Saint-Pons, visant les populations à risque de fragilité des cantons d'Olargues, Olonzac, Saint-Chinian et Saint-Pons. 240 personnes ont été accueillies.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir prendre acte de l'avancée des travaux dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte de l'avancée des travaux dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel –les-Béziers, le 18 décembre 2014.

Le Président,
Francis BOUTES



RF
Sous Préfecture de Beziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 23/12/2014
034.253403554-20141218-2014_18_12_10-DE